

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-quatre, le lundi 8 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville – salle des mariages – mairie déléguée de Condé-sur-Noireau à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour, la note de synthèse et ses annexes ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 2 juillet 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 2 juillet 2024.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, Arnaud MOREAU, David OLIVIER, Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Laëtitia BOISSÉE à Frédérique CLOTEAU
Nathalie BOUILLARD à Florence DUQUESNE
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT

Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT
Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE

Absents excusés :

Nathalie COLLIBEAUX
Flavien DELÊTRE

Jean ELISABETH
Sylvain GASCOIN

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20240708-24_06582-DE
Date de télétransmission : 16/07/2024
Date de réception préfecture : 16/07/2024

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-6-1
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 19	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 27 mai 2024 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2024-066 - Tarifs centre aquatique, garderie, cantine et consommation des fluides et énergies pour les locations de salles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Affaires Générales et Finances en date du 26 juin 2024,

Tarifs Centre Aquatique

Il est proposé de revoir certains tarifs.

CENTRE AQUATIQUE	A compter du 01/09/23		A compter du 01/09/24	
	Condé	Extérieur	Condé	Extérieur
Entrée adulte	4,70 €	6,00 €	4,70 €	6,00 €
Entrée enfant (-18 ans)	3,70 €	4,70 €	3,70 €	4,70 €
Carte adulte 10 entrées *	45,00 €	57,00 €	45,00 €	57,00 €
Carte adulte 12 heures *	34,00 €	42,00 €	34,00 €	42,00 €
Carte enfant 10 entrées *	30,00 €	45,00 €	30,00 €	45,00 €
Carte enfant 12 heures *	25,00 €	37,00 €	25,00 €	37,00 €
Activité séance unique adulte	8,50 €	11,00 €	8,50 €	11,00 €
Activité séance unique enfant	7,50 €	9,50 €	7,50 €	9,50 €
Activité trimestrielle adulte	70,00 €	86,00 €	70,00 €	86,00 €
Activité trimestrielle enfant	57,00 €	71,00 €	57,00 €	71,00 €
Activité annuelle adulte	194,00 €	231,00 €	194,00 €	231,00 €
Activité annuelle enfant	152,00 €	199,00 €	152,00 €	199,00 €

Location scolaire avec éducateur Primaires Condé	65,00 €	126,00 €	65,00 €
Location scolaire avec éducateur Primaires extérieurs, Collège, Lycée, autres			136,00 €
Tarif promotionnel (événements ou animations ponctuels)	2,00 €		2,00 €
Perte de la carte d'accès ou vestiaire	5,00 €		5,00 €
Anniversaire groupe de 10 enfants	105,00 €		105,00 €
Aquabike			
- L'unité	10,50 €		10,50 €
- Au trimestre	95,00 €		95,00 €
- A l'année	270 €		270 €
<u>PROMOTION GROUPE</u>			
Tarif groupe-associations, centres de loisirs (à partir de 10 personnes) + 1 accompagnateur gratuit pour 10 enfants	3,40 €		

Tarifs Garderie

GARDERIES	A compter de la rentrée 2023 (1 ^{er} septembre 2023)	A compter de la rentrée 2024 (1 ^{er} septembre 2024)
Matin : forfait	1,30 €	1,50 €
Soir : forfait	2,10 €	2,30 €
Au-delà de 18h30, pour tout ¼ d'heure commencé	4 €	4 €

Tarifs Cantine

Au regard de la convention qui lie la commune et le Département, il est proposé une revalorisation des tarifs, en effet le Conseil Départemental augmente le prix de vente des repas de 5% et les charges salariales de la commune ont aussi augmenté.

	A partir de la rentrée 2022	A partir de la rentrée 2024
Enfant - famille imposable	3.60 €	3.90 €
Enfant - famille non imposable	3.40 €	3.70 €
Adulte	5.30 €	
Pénalité pour non remise du dossier d'inscription cantine ou garderie		5.00 €

Tarifs des fluides et énergies des salles *

Fluides	Gaz de ville	Gaz bonbonne	Fuel	Electricité
Condé sur Noireau	0,10 € Kwh			0,35 € Kwh
Lénault				0,35 € Kwh
Saint-Pierre La Vieille		1,20 € Kwh		0,35 € Kwh
Saint-Germain du Crioult		1,20 € Kwh		0,35 € Kwh
Proussy				0,35 € Kwh
La Chapelle-Engerbold			1,35 € /litre	0,35 € Kwh

* dans la mesure où la relève des compteurs est possible

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **VOTE** les tarifs ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme, à Condé-en-Normandie, le 8 juillet 2024

Le Maire, Valérie DESQUESNE

